

AO PV sur bâtiments : les 310 projets proposés par la CRE sont lauréats !

| 20/09/2017 | APPEL D'OFFRES, FRANCE |

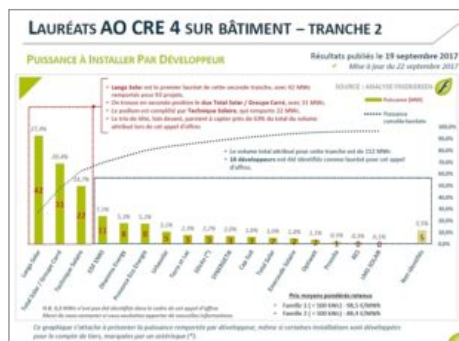
Tags: **Barjane**, **Cap Sud**, **Complément de rémunération**, **Finergreen**, **Langa Solar**, **Technique Solaire**, **Terre et Lac**, **Total Solar**, **UNE**

[MIS A JOUR – 25/09/2017] Quelques jours après transmission des dossiers de candidature par la Commission de régulation de l'énergie (**CRE**), le ministre en charge de l'énergie Nicolas Hulot vient de dévoiler les lauréats au titre de la 2ème période de l'**appel d'offres pour les installations solaires sur bâtiments** clôturée le 7 juillet dernier (voir notre [article](#)). Bilan : les 310 projets retenus par la CRE sont désormais officiellement lauréats, pour un volume de 152 MW !

Langa Solar arrive en tête avec 42 MWC et 27,4% de la puissance totale attribuée, devant **Total Solar/Groupe Carré** avec 31 MWC et **Technique Solaire** avec 22 MWC, selon l'analyse **Finergreen**. Les 93 projets du groupe **Langa** représentent 51 millions d'euros d'investissement et un taux de transformation de 60%. Ils s'ajoutent aux 76,5 MW de projets déjà obtenus à l'été 2017 sur d'autres appels d'offres CRE, et confirment la stratégie de croissance du groupe par ce biais (voir notre [article](#)). Sa politique de développement consiste à travailler sur des dossiers par ses propres équipes et par des partenaires historiques qui contribuent à hauteur de 30% aux volumes déposés. Ses dirigeants affichent ainsi une volonté de maîtriser aussi bien leurs investissements que l'évolution de la structure de l'entreprise qui compte 40 personnes, sur un marché aujourd'hui en forte croissance qui a toutefois connu des périodes plus difficiles. Pour plus d'informations concernant Langa Solar, cliquer [ici](#)

Région	Projets	MW
Occitanie	82	36
Nouvelle Aquitaine	76	42
Provence Alpes Côtés d'Azur	72	35
Auvergne-Rhône-Alpes	30	23
Pays de la Loire	18	5
Centre-Val de Loire	8	3
Grand Est	8	3
Normandie	6	2
Bretagne	4	2
Hauts-de-France	2	1
Île-de-France	2	0,5
Bourgogne-Franche-Comté	2	0,5
Total	310	152

Le groupe **Technique Solaire** signale, pour sa part, avoir été sélectionné pour 19 projets avec une puissance cumulée de 22,4 MWC, soit 15% du marché attribué. La société remporte 12,8 MWC pour son propre compte et 9,6 MWC avec ses partenaires historiques, dont le groupe **Barjane** (investisseur immobilier, voir notre [article](#)). Elle avait aussi été lauréate pour 3 projets d'ombrières de parking lors de la 2ème période de l'appel d'offres sol dont les [résultats](#) avaient été dévoilés en juillet dernier. Pour plus d'informations concernant Technique Solaire, cliquer [ici](#)



Ce trio se détache nettement en tête, mais est suivi d'un grand nombre de développeurs. En 8e position, le groupe **Terre et Lac** (fondé en 2009) aligne par exemple 11 projets pour une puissance totale de 3,474 MWC, dont un site de 856 kWc pour une toiture PV sur un bâtiment de l'entreprise **Jtekt** près de Lyon. Terre et Lac a porté les 11 projets pour le compte de trois clients, Terre et Lac Solaire II, Lyon Rhône Solaire et Vercors Sun, et intervient en tant que concepteur, développeur, installateur et exploitant. Pour plus d'informations sur Terre et Lac, cliquer [ici](#)

En 10e position selon l'analyse **Finergreen**, le Groupe **Cap Sud – Gavriane** confirme que, sur 10 projets déposés pour cette deuxième participation à des appels d'offres, 9 ont été retenus, pour une puissance totale supérieure à 2,7 MW. Stéphane Gilli, son président-directeur général, s'inquiète cependant de « la baisse inquiétante des tarifs d'achat proposés, une course tarifaire qui pourrait mettre à mal les constructeurs si elle

devait perdurer. Il semble néanmoins que la qualité du dossier garde encore une place prépondérante dans le processus de sélection des lauréats. » A noter que tous les projets de Cap Sud sont engagés dans un financement participatif local. Pour plus d'informations concernant Cap Sud, cliquer [ici](#)

L'**appel d'offres pour installations solaires sur bâtiments, serres, hangars agricoles et ombrières de parking** lancé en 2016 pour un volume total de 1450 MW comporte 9 périodes de candidature réparties sur 3 ans, et repose sur le complément de rémunération comme dispositif de soutien. Les dossiers déposés affichaient un prix historiquement bas pour la filière PV sur bâtiment : 88,4 euros/MWh en moyenne pour les installations de plus grande puissance (entre 500 kWc et 8 MWC), en baisse de 12% par rapport à la première période du même appel d'offres ; et 93,4 euros/MWh en moyenne pour l'ensemble des projets, en baisse de 10% par rapport à la tranche précédente attribuée le 27 avril 2017. « Le résultat de cet appel d'offres montre de nouveau une baisse significative des coûts de l'électricité produite à partir de petites installations solaires sur les bâtiments. C'est un point extrêmement positif pour la transition énergétique qui montre que les modèles déconcentrés et répartis au plus près des consommateurs ont un avenir réel », a déclaré Nicolas Hulot.

Parmi les lauréats, près de 40% se sont engagés à l'investissement participatif et verront leur prime majorée de 3 euros/MWh.

La date limite de dépôt des candidatures au titre de la 3e période de cet AO est fixée au 6 novembre 2017.

